

Ville du Robert

Bulletin Municipal

N° 13

Trimestriel - Juillet 2017



Retrouvez
le programme
de la Fête
patronale du
Robert
2017

*Toutes les nouveautés
de la rentrée scolaire
2017/2018*



**L'éducation de nos enfants :
une priorité**



Les jeunes du service civique
à la disposition des parents



L'informatisation des écoles



La jeunesse au cœur de l'action
municipale



le mot du Maire



Une excellente rentrée 2017 à tous et à toutes

S'il y a une ligne directrice commune dans l'action politique conduite par les différents maires qui se sont succédé à la tête de cette ville, c'est incontestablement la volonté de faire de l'école une priorité, confirmant ainsi la pensée de Mirabeau qui avouait dans son essai sur le despotisme (1776) que « *L'instruction et la liberté sont les bases de toute prospérité humaine* ».

Aujourd'hui, la communauté scolaire au Robert, c'est 13 écoles maternelles et primaires totalisant environ 2 300 élèves, auxquelles il convient d'ajouter 3 collèges, un lycée et une école adventiste, soit une population scolaire de 4 000 apprenants.

En dépit d'une conjoncture économique et financière extrêmement difficile qui incite d'avantage à la prudence, nous avons tout de même réussi le pari, sur le site de Moulin à Vent, de la reconstruction de nouvelles écoles : l'école Maternelle Lucien LAROCHE et l'école primaire Laure MARMONT ; car l'éducation passe surtout par la qualité des établissements scolaires.

Il est donc primordial d'avoir des structures qui accueillent les enfants dans un environnement et un cadre de vie leur facilitant l'apprentissage éducatif, tout en tenant compte des évolutions démographiques des quartiers.

La ville a à cœur de réhabiliter et rénover, voire reconstruire les écoles de la commune.

C'est ainsi que chaque année, durant les grandes vacances, nos services s'activent, profitant de l'absence des élèves pour effectuer les travaux de peinture, maçonnerie, plomberie, agrandissement, remplacement de portes et fenêtres nécessaires à chaque classe et réfectoire, dans la quasi-totalité des treize écoles communale entièrement à la charge de la ville. Les électriciens, plombiers, charpentiers, maçons, peintres etc., sont tous habités du même état d'esprit, celui de servir la communauté scolaire en réalisant des prouesses eu égard aux courts délais qui leur sont impartis.

Permettez-moi, en votre nom et celui du conseil municipal, de les remercier et de les féliciter pour leur implication dans la mise en œuvre d'une des politiques publiques prioritaires de la ville : l'éducation et la formation qui sont les deux piliers de la construction de nos hommes de demain.

Sur le plan financier, ce n'est pas moins de quatre millions d'euros, soit 12 % de notre budget annuel de fonctionnement que nous consacrons à la scolarité de nos enfants, hors les dépenses d'investissement réservés à l'entretien périodique des bâtiments dédiés.

Certes, une bonne gestion de nos finances nous oblige à des choix, à de l'ingénierie, mais jamais à l'immobilisme et même si nous continuons à nous serrer les reins pour reconstituer notre trésorerie après les lourds investissements de ces dernières années, nous intensifions cette année les études nécessaires relatives à la construction de notre médiathèque. Il s'agit là encore de réaliser au plus vite un patrimoine culturel tout à fait complémentaire à l'éducation.

Cette année scolaire 2017-2018, nous avons choisi de revenir à la semaine de quatre jours qui présente la garantie d'un meilleur équilibre physiologique pour les élèves.

Nous poursuivrons également l'informatisation de l'ensemble de nos structures scolaires afin de favoriser l'apprentissage au numérique dès le plus bas âge.

A l'aube de cette nouvelle période cyclonique, je ne saurais conclure sans vous inviter à prendre toutes les dispositions préparatoires qui s'imposent dans de telles circonstances, afin de vous protéger ainsi que vos biens, et vos proches. Il ne me semble pas rébarbatif de rappeler la nécessité impérieuse de vérifier les chéneaux, de s'assurer du bon écoulement des eaux de pluie, de prévoir un stock de médicaments d'urgence, de vivres, de moyens d'éclairage et de mettre à l'abri les documents importants et les matériels scolaires de vos enfants.

Et puisque la rentrée scolaire coïncide généralement avec la fin des congés, je vous souhaite à tous et à toutes une excellente rentrée 2017.

Alfred Monthieux,
Maire du Robert, Président de CAP NORD

Sommaire

Quoi de neuf au Robert ?	3	Programme de la Fête Patronale 2017	12
Flash Municipal	4	Le service jeunesse	13
Rentrée scolaire 2017/2018	6	Libre expression	14
Programme de réussite scolaire	9	Salon sport, culture et loisirs	15
Le numérique dans les écoles	11	L'animation de la ville en images	16



Quoi de neuf au Robert

La *Ville* travaille pour vous au cœur de vos *quartiers* !



Réfection de la route de Moise

Coût des travaux : Canalisation : 96 521€ HT - Réfection: 17 0304€ HT



Travaux d'enrobé sur le Boulevard Henri Auzé



Poursuite des travaux d'extension de l'école de Café



Aire de jeux de la place des cités unies.

Coût des travaux : 43 470€ HT



Réfection d'une route à Moulin à Vent 3



Elagage dans les quartiers



Délibérations du *Conseil Municipal* du jeudi 9 mars 2017

Approbation de l'accord-cadre à bons de commande pour la fourniture et la livraison d'enrobés à chaud, de béton malaxé prêt à l'emploi et de matériaux de carrière.

Les marchés suivants à bons de commande de fourniture et livraison de matériaux de voirie destinés aux différents chantiers communaux, d'une durée de quatre (4) ans.

« Fourniture, transport et mise en œuvre d'enrobés à chaud » :

Le lauréat est l'entreprise CARAIB MOTER.

« Fourniture et livraison de béton malaxé prêt-à-l'emploi » :

Le lauréat est l'entreprise MADININA BETON.

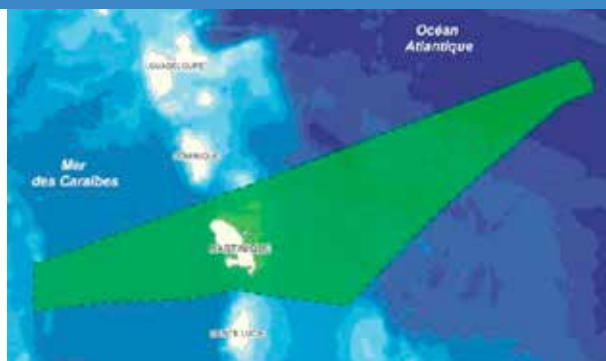
« Fourniture et livraison de matériaux de carrière » :

Le lauréat est l'entreprise SABLIERRES DE FOND CANONVILLE.

Avis sur le transfert de compétence de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) par Cap Nord.

- Considérant que le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT), qui est une compétence des communautés d'agglomération, joue déjà le rôle de mise en cohérence des documents d'urbanisme, renforcé par son rôle intégrateur par la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR),
- Considérant que le PLU doit être compatible avec le SCOT,
- Considérant que la ville du Robert a lancé sa procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme par délibération en date du 12 octobre 2015 et que les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ont été débattues en Conseil Municipal,
- Considérant que la compétence de l'urbanisme a été transférée aux communes dans le cadre des lois de décentralisation de 1982, et plus spécialement la loi du 07 janvier 1983 : soit plus de 34 ans d'urbanisme communal,
- Considérant que l'urbanisme est un domaine éminemment sensible en Martinique et qu'il doit rester au plus proche de l'administré,
- Considérant les spécificités insulaires,
- Considérant que la Ville doit avoir la maîtrise de son développement urbain et de son aménagement,
- Considérant que la Ville veut conserver sa compétence en matière de plan local d'urbanisme,
- Considérant la longueur réglementaire de la procédure d'élaboration d'un PLU, qui serait amplifiée par le nombre de communes (18) à gérer.

Le conseil municipal décide de renouveler l'avis défavorable déjà émis le 11 avril 2016 et de s'opposer au transfert de compétence de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme par Cap Nord.



Avis sur le projet de création d'un Parc Naturel Marin en Martinique (PNM)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, le conseil municipal décide, d'émettre un **AVIS D'FAVORABLE** sur le projet de création d'un Parc Naturel Marin en Martinique.

Les élus de la Ville sont conscients de la richesse de la biodiversité marine et de la nécessité de protéger le littoral « urbain » de l'érosion. Pour rappel, la ville du Robert a été lauréate du projet de la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC). Néanmoins, les élus font les observations suivantes :

Sur le périmètre du futur parc :

C'est un espace de plus de 45 000 km² qui englobe tout le périmètre de zone économique exclusive (ZEE) de la Martinique. Le PNM impactera la politique de coopération dans le domaine maritime au sein de la Caraïbe.

Sur les orientations et objectifs :

Le PNM devrait prioriser ses objectifs et mettre en avant l'activité pêche et d'une manière générale le développement économique. Que deviendront les orientations du Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM) dans ses rapports avec le futur parc ? Le document ne fait pas une part expresse à la pêche de loisir (ou amateur) et de survivance, très développée sur notre territoire.

Sur la gouvernance :

Le PNM apparaît comme un retrait des pouvoirs de police du Maire dans la bande des 300 mètres, ainsi que dans la zone économique exclusive. Cette perte de compétence n'est pas compensée par la représentation de la commune au sein de la gouvernance du Parc qui sera composée de 49 membres.

Sur les moyens financiers et humains :

Le projet n'indique pas les moyens financiers consacrés à sa mise en œuvre.

Le Maire conclut : « Nous avons déjà été dépossédés de la terre, nous ne voulons pas être dépossédés des richesses de la mer et de la biodiversité marine ».





Délibérations du *Conseil Municipal* du lundi 10 avril 2017

Vote du Budget Primitif 2017.

Les taux d'imposition ainsi que le produit attendu, récapitulés ci-après, au titre de l'année 2017 :

Nature de l'imposition	Bases	Taux	Produits
Taxe d'habitation	19 080 000	19,33 %	3 688 164
Foncier bâti	16 220 000	30,10 %	4 882 220
Foncier non bâti	266 400	22,87 %	60 926
Total	35 566 400		8 631 310

Article 2 : Adoption du Budget Primitif présenté par nature le 10 avril 2017, au titre de l'exercice 2017 par Monsieur Alfred MONTHIEUX, Maire du Robert, et voté par chapitre en exécution des articles L2311.1 à L2311.3 - L2312.1 à L2312.4 du Code Général des Collectivités Territoriales, le dit document étant arrêté comme suit, quant aux grandes masses :

Section de fonctionnement : 36 206 171,37 €
 Section d'investissement : 14 838 151,28 €

Total 51 044 322,65 €

Travaux de grosses réparations de l'église **SAINTE ROSE de LIMA.**

Les travaux préconisés concernent :

- L'étanchéité de la toiture ;
- Le remplacement de certaines menuiseries ;
- Le colmatage de fissures et les peintures intérieures et extérieures ;
- La construction de toilettes ;
- La mise aux normes de conformité Etablissement Recevant du Public (ERP) du bâtiment.

La ville sollicite l'aide de l'Etat sur ces travaux selon le plan de financement suivant :

Subvention de l'Etat	38,40 %	85 000
Subvention C.TM	30,80 %	68 200
Participation communale	30,80 %	68 200
Total	100 %	221 400

Engagement de la procédure de transfert d'office sans indemnité de la propriété du chemin de « La Digue » au quartier La Digue, dans le domaine public routier communal.

Le chemin « La Digue » dessert une cinquantaine d'habitations. Son entrée est située sur la voie communale dite de « Café » qui mène à l'école Couronnée Lourel. Cette voie fait partie de la liste des chemins à classer dans le domaine public routier communal approuvé par le Conseil Municipal dans sa séance du 1^{er} octobre 2009.

Engagement de la procédure de transfert d'office sans indemnité de la propriété du chemin « Pointe-la-Rose Sud » dans le domaine public routier communal.

Depuis plusieurs années, les riverains sollicitent le classement de ces chemins dans le domaine public. Ceci afin de réaliser des améliorations et des aménagements, notamment des aires de croisement.

PERMANENCE D'INFORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT AUX PARTICULIERS SUR LES QUESTIONS ÉNERGÉTIQUES RELATIVES AU BÂTI

Afin d'accompagner les futurs propriétaires, la ville du Robert, en partenariat avec Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Martinique (CAUE), a mis en place une permanence de conseils gratuits. Ceux-ci portent sur les questions énergétiques liées au bâti sur la maîtrise de l'énergie et les informations sur les aides financières en vigueur. Elle se tient tous les derniers mercredis de chaque mois, dans les locaux du Service Technique Municipal, de 9h00 à 11h00.

Rentrée scolaire

Les nouveaux horaires applicables à la rentrée scolaire : Retour à la semaine des 4 jours

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
6h30 / 7h50	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie
8h00 / 11h30	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire
11h30 / 13h30	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne
13h30 / 16h00	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire
16h30 / 18h00	Garderie du soir	Garderie du soir	Garderie du soir	Garderie du soir

Lancement des inscriptions en ligne des activités péri et extrascolaires

Après avoir mis en place en 2016 le paiement en ligne qui compte 580 adhésions à ce jour, la Caisse des Ecoles du Robert (CDER) poursuit l'innovation cette année avec le lancement de l'inscription aux activités péri et extrascolaires en ligne (garderie et centres de loisirs).

Depuis le 26 juin 2017, il est désormais possible pour les

parents de renouveler l'inscription de leurs enfants aux activités péri et extrascolaires, sans avoir à se déplacer; via le portail-familles sur le site internet de la caisse des écoles du Robert : www.cdevilledurobert.fr

La CDER démontre donc clairement sa volonté de satisfaire au mieux ses usagers en s'inscrivant dans une démarche de dématérialisation et de modernisation.

Accompagnement personnalisé lors des inscriptions par des volontaires au service civique

Afin d'accompagner au mieux les usagers dans le processus de dématérialisation dans le cadre de la mise en place des inscriptions en ligne des prestations de la caisse des écoles, des volontaires au Service Civique sont à la disposition des parents depuis le 1er juillet 2017 conformément à la loi n°2010-241 du 10 mars 2010 relative au service civique. Ces jeunes sont chargés :

- D'accueillir, d'orienter et d'informer les parents, notamment



Sandy MOUTONACO, Melissa CAMON et Murielle WALLACE à votre disposition

sur le fonctionnement des services et l'offre d'activités,

- D'aider les usagers lors des inscriptions en les accompagnant dans la réalisation de leurs formalités en ligne ou sur place.

La Caisse des écoles du Robert envisage d'élargir le champ d'intervention des volontaires en leur permettant de participer à la mise en place d'ateliers informatiques sur les temps d'Accueil Loisirs Sans Hébergement (ALSH), ou à destination du grand public, dans le cadre de la lutte contre la fracture numérique.

Consultez les résultats des contrôles officiels sanitaires

Depuis le 01 mars 2017, l'Etat a mis en place un dispositif qui permet aux consommateurs de se renseigner sur la qualité de l'hygiène des établissements agroalimentaires. Ainsi la caisse des écoles s'inscrit dans ce dispositif et depuis le 3 avril 2017, vous pouvez consulter les résultats du niveau d'hygiène de la cantine

centrale à l'issue du contrôle, via le site internet www.alim-confiance.gouv.fr ou l'application Alim'confiance.

Sachez que le dernier contrôle a attribué à la Caisse des écoles du Robert la mention TRÈS SATISFAISANT qui est la plus haute distinction.



Établissements ne présentant pas de non-conformité, ou présentant uniquement des non-conformités mineures.



Calendrier de la *rentrée scolaire* 2017/2018

ÉCOLE MATERNELLE DU VERT-PRE « Simone Branglidor »

> lundi 4 sept. 2017 :

- 8h00 : Sections des **PETITS**
- 10h00 : Sections des **MOYENS**
- 10h30 : Sections des **GRANDS**

ÉCOLE MATERNELLE DE CITE LA CROIX

> lundi 4 sept. 2017 :

Rentrée des élèves des sections de **PETITS** :

- de 8h à 9h30 (initiales des noms compris entre A et L).
Les élèves ne restent pas la matinée et repartent avec leurs parents. Pas de cantine.
- de 10h à 11h30 (initiales des noms compris entre M et Z).
Les élèves ne restent pas la matinée et repartent avec leurs parents. Pas de cantine.
- 8h00 : **Rentrée des élèves des sections de MOYENS et GRANDS** Possibilité pour les inscrits de manger à la cantine ce jour là

> mardi 5 sept. 2017 :

- 8h00 : **Rentrée générale** des élèves de sections des **PETITS**
Possibilité pour les inscrits de manger à la cantine ce jour là

ÉCOLE MATERNELLE DE MOULIN À VENT

> lundi 4 sept. 2017 :

Rentrée des élèves des sections **PETITS** :

- de 8h00 à 9h30 : initiales des noms compris entre A et L.
- de 10h00 à 11h30 : initiales des noms compris entre M et Z.
Pas de cantine.

Rentrée des élèves des sections **MOYENS et GRANDS** à 10h00.

Cantine ce jour.

> mardi 5 sept. 2017 :

Rentrée des élèves des sections **TOUT-PETITS** :

- de 8h30 à 10h00 : initiales des noms compris entre A et G.
- de 10h00 à 11h30 : initiales des noms compris entre H et Z.
Pas de cantine

Rentrée générale des élèves des sections **PETITS, MOYENS et GRANDS.**

ÉCOLE MATERNELLE DE MANSARDE

> lundi 4 sept. 2017 :

Rentrée des sections des **PETITS, MOYENS et GRANDS**

- 8h30 : initiales des noms compris entre A et K
- 10h00 : initiales des noms compris entre L et Z
Pas de cantine

Rentrée générale de façon normale dès le **mardi 5 sept. 2017**

ÉCOLE PRIMAIRE MANSARDE « Hector Sainte Rose »

> lundi 4 sept. 2017 :

- 8h00 : **Rentrée de toutes les classes du CP au CM2**



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE DUCHESNE « Robert Platon »

> lundi 4 sept. 2017 :

- 8h00 : **Rentrée de la section des MOYENS au CM2** pour une journée complète
- de 10h00 à 11h30 : **Pré-rentrée des élèves des sections TOUT-PETITS et PETITS**

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE FOUR A CHAUX « Edgard Labourg »

> lundi 4 sept. 2017 :

- 8h00 : **Rentrée des élèves du CP au CM2**
- 8h00 : **Rentrée des élèves de maternelle section de MOYENS et section des GRANDS**

Rentrée des sections de **PETITS** :

- 8h00 : initiales des noms compris entre A et K
- 10h00 : initiales des noms compris entre L et Z

ÉCOLE DE FONDS BRULÉS « Léo Adélaïde »

> lundi 4 sept. 2017 :

- de 8h00 à 9h30 : **Rentrée des élèves de la section des PETITS**
(les parents les récupèrent à 9h30)

> mardi 5 sept. 2017 :

- de 8h00 à 11h30 : **Accueil des élèves de la section des PETITS**
(les parents les récupèrent à 11h30)

> jeudi 7 sept. 2017 :

- de 8h00 à 11h30 : **Accueil le matin des petits, début de la restauration pour les PETITS** (les parents les récupèrent à 13h)

> vendredi 8 sept. 2017 :

- de 8h00 à 16h00 : **Accueil le matin et l'après-midi des PETITS**
(les parents les récupèrent à 16h)
Tous les autres niveaux seront accueillis dès le 4 septembre 2017 toute la journée.

ÉCOLE PRIMAIRE POINTE LYNCH

> lundi 4 sept. 2017 :

- de 8h00 à 11h30 : **Rentrée de toutes les classes du CP au CM2**



Rentrée scolaire

PRIMAIRE VERT-PRE « Occuline Amazan »

> **lundi 4 sept. 2017 :**

- 8h00 : Rentrée de toutes les classes du CP au CM2 et ULIS

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE MOULIN A VENT

> **lundi 4 sept. 2017 :**

- 8h00 : Rentrée de toutes les classes du CP au CM2

ECO-ÉCOLE DE CAFÉ « Couronnée Laurel »

> **lundi 4 sept. 2017 :**

- 8h00 : Rentrée de toutes les classes du CP au CM2 sauf la moitié de la classe des PETITS qui rentre le **mardi 5 sept. 2017** à 8h00.

ÉCOLE PRIMAIRE CHAPELLE VILLARSON «Victor Jean Michel»

> **lundi 4 sept. 2017 :**

- 8h00 : Rentrée de moyenne section au CM2

> **mardi 5 sept. 2017 :**

- 8h00 : Rentrée de la PETITE SECTION

- 10h00 : Rentrée de TOUTE PETITE SECTION

ÉCOLE ADVENTISTE EPAR « La Bonne Espérance »

> à la date de parution de notre bulletin municipal, les informations ne nous ont pas été transmises.

Contactez l'école au 05 96 65 17 18 / 05 96 65 72 00

COLLÈGE PAUL SYMPHOR DU ROBERT

> **lundi 4 sept. 2017 :**

- 8h30 à 11h30 : Rentrée des classes de 5ème

> **mardi 5 sept. 2017 :**

- 8h30 à 11h30 : Rentrée des classes de 4ème

> **mercredi 6 sept. 2017 :**

- 8h30 à 11h30 : Rentrée des classes de 3ème

> **jeudi 7 sept. 2017 :**

- 8h30 à 16h00 : Rentrée des élèves de 6ème

Le déjeuner sera offert à tous les élèves

Rentrée générale des élèves le **lundi 11 sept. 2017**

COLLÈGE CONSTANT LERAY DU VERT-PRE

> **lundi 4 sept. 2017 :**

- de 8h30 à 10h30 : Rentrée des classes de 3ème

- de 9h30 à 11h00 : Réunion des parents d'élèves de 3ème

- de 14h00 à 16h00 : Rentrée des élèves de 4ème

- de 15h00 à 16h00 : Réunion des parents d'élèves de 4ème

> **mardi 5 sept. 2017 :**

- de 8h00 à 10h30 : Rentrée des classes de 6ème

- de 9h00 à 10h30 : Réunion Malette des parents

- de 10h30 à 12h30 : Réunion des professeurs principaux de 6ème - préparation de l'accueil spécifique

- de 14h00 à 16h00 : Rentrée des élèves de 5ème

- de 15h00 à 16h00 : Réunion des parents d'élèves de 5ème

> **mercredi 6 sept. 2017 :**

- de 8h00 à 12h30 : Accueil spécifique des 6ème

> **jeudi 7 sept. 2017 :**

Rentrée générale selon l'emploi du temps

COLLÈGE ROBERT 3 DE PONTALERY

> **mardi 5 sept. 2017 :**

- 6ème : de 7h30 à 11h30

- Réunion avec les parents d'élèves de 6ème à 8h30

- 5ème : de 9h à 11h30

- 4ème : de 13h30 à 15h30

- 3ème : de 14h30 à 16h30

> **mercredi 6 sept. 2017 :**

Rentrée générale selon l'emploi du temps

> **samedi 9 sept. 2017 :**

- de 8h à 10h : Réunion avec tous les parents au réfectoire du collège

LYCÉE PROFESSIONNEL AGRICOLE DE FOUR A CHAUX

> **lundi 4 sept. 2017 :**

- de 8h00 à 12h00 : Rentrée 3ème et 2nde

- de 14h00 à 16h00 : Rentrée 1ère et Terminale

> **mardi 5 sept. 2017 :**

- de 14h00 à 16h00 : BTSA 1 et 2

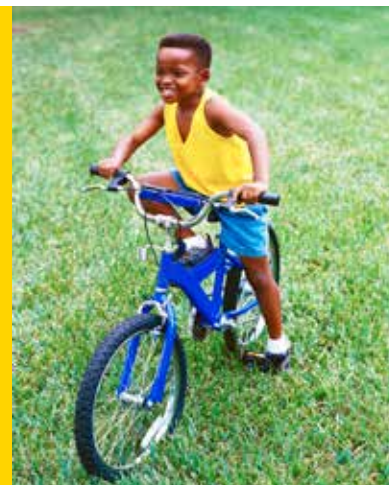
Rentrée générale selon l'emploi du temps

Retrouvez toutes ces infos sur      > ville du Robert

Calendrier des vacances scolaires

Le départ en vacances a lieu après la classe des jours indiqués.
La reprise des cours s'effectue le matin des jours indiqués.

Rentrée des enseignants	vendredi 1 ^{er} septembre 2017
Rentrée des élèves	lundi 4 septembre 2017
Vacances de Toussaint	du samedi 21 octobre au lundi 6 nov 2017
Vacances de Noël	du mer. 20 décembre 2017 au jeudi 4 janvier 2018
Vacances de Carnaval	du mercredi 7 février au lundi 19 février 2018
Vacances de Pâques	du samedi 24 mars au lundi 9 avril 2018
Vacances de mai	du lundi 7 mai au lundi 14 mai 2018
Abolition esclavage	le mardi 22 mai 2018
Début des grandes vacances	samedi 7 juillet 2018





Calendrier de paiement de la cantine scolaire

HORAIRES : 7h30 à 12h00

LIEU : Caisse des Ecoles, Avenue Paul SYMPHOR

TARIFS : Primaires ; Maternelles & Elémentaires : 2,65 € / Collège : 3,40 € / PAI : 1,40 €

SEPTEMBRE : 16 jours

Mat/Prim : 42,40 €
Coll : 54,40 €
PAI : 22,40 €

PAIEMENT

Du 26/06 au 21/07 2017

OCTOBRE : 12 jours

Mat/Prim : 31,80 €
Coll : 40,80 €
PAI : 16,80 €

PAIEMENT

Du 5 au 12/09 2017

NOVEMBRE : 15 jours

Mat/Prim : 39,75 €
Coll : 51,00 €
PAI : 21,00 €

PAIEMENT

Du 2 au 11/10 2017

DECEMBRE : 11 jours

Mat/Prim : 29,15 €
Coll : 37,40 €
PAI : 15,40 €

PAIEMENT

Du 6 au 15/11 2017

JANVIER : 16 jours

Mat/Prim : 42,40 €
Coll : 54,40 €
PAI : 22,40 €

PAIEMENT

Du 4 au 19/12 2017

FEVRIER : 10 jours

Mat/Prim : 26,50 €
Coll : 34,00 €
PAI : 14,00 €

PAIEMENT

Du 4 au 15/01 2018

MARS : 14 jours

Mat/Prim : 37,10 €
Coll : 47,60 €
PAI : 19,60 €

PAIEMENT

Du 1 au 7 et du 21 au 22/02 2018

AVRIL : 13 jours

Mat/Prim : 34,45 €
Coll : 44,20 €
PAI : 18,20 €

PAIEMENT

Du 1 au 9/03 2018

MAI : 11 jours

Mat/Prim : 29,15 €
Coll : 37,40 €
PAI : 15,40 €

PAIEMENT

Du 9 au 24/04 2018

JUIN : 17 jours

Mat/ Prim : 45,05 €
Coll : 57,80 €
PAI : 23,80 €

PAIEMENT

Du 1 au 9/03 2018

Modes de paiement : Espèces/ CB/ paiement en ligne /Chèques
Veuillez libeller les chèques à l'ordre de : REG.REST.CE ROBERT
pour la restauration et l'accueil péri et extrascolaire

GAGNEZ DU TEMPS PAYEZ EN LIGNE SUR
www.cdevilledurobert.fr

Structure juridique support du Programme de Réussite Educative (PRE)

La Ville du Robert a été retenue en 2014 pour intégrer la politique de la ville dans les quartiers Cité Lacroix, Pointe Lynch, Trou Terre. Elle s'est engagée dans un Programme de Réussite Educative dans les quartiers prioritaires ainsi que les établissements rattachés au réseau.

Qu'est-ce que le Programme de Réussite Educative

Le Programme de Réussite Educative (PRE) s'inscrit dans la loi n°2005-32 de programmation pour la cohésion sociale.

Il s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans résidant prioritairement dans les quartiers de la politique de la Ville et qui présentent des signes de fragilité et/ou ne bénéficient pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur développement harmonieux. Le PRE se caractérise par la personnalisation des réponses à apporter aux enfants et aux adolescents dans leur famille, leur école et leur quartier, pendant leur temps de loisirs.

L'ambition affichée du PRE consiste à conjuguer les accompagnements dans les champs éducatif, scolaire, social, sanitaire, culturel afin d'apporter une réponse globale aux problématiques des enfants accompagnés en lien étroit avec leurs parents.

Le PRE fonctionne ainsi sur un principe de libre adhésion. Ni le jeune ni sa famille ne sont contraints d'accepter les activités proposées. En cas de refus, aucune sanction n'est prise.

La Caisse des Ecoles est la Structure juridique support du programme « réussite éducative ».

Les élus référents du Projet de Réussite Educative :

- Monsieur Claude BELLUNE, 3^{ème} adjoint au Maire, en charge de la Politique de la Ville,
- Madame Danielle NOMEL, 2^{ème} adjointe au Maire, en charge de l'éducation et Vice-Présidente de la Caisse des Ecoles.

Une Equipe Technique dédiée au programme « réussite éducative » :

- Coordonnateur, Responsable de la gestion des crédits et moyens du PRE : Mr Christophe BARCLAIS
- Référents de parcours : Audrey BERET, Martine BUVAL Stéphane PONCELET
- Secrétariat : Maïna MARIE-MAGDELEINE.



Education

Périmètre et territoires concernés par le Programme de Réussite Educative au Robert

Le territoire concerné par le Projet de Réussite Educative est constitué des territoires prioritaires, représentant 1 740 habitants soit 7,4 % de la population totale :

Il s'agit des quartiers :

- Cité Lacroix,
- Trou Terre,
- Pointe Lynch (qui intègre une partie du quartier dit « Gaschette »).

Par ailleurs, les établissements scolaires faisant partie du programme de réussite sont :

- L'école Maternelle de Cité Lacroix,
- L'école Maternelle de Moulin à Vent,
- L'école élémentaire de Pointe Lynch,
- L'école élémentaire de Moulin à Vent,
- Le collège Paul Symphor,
- Le collège Robert III de Ponthaléry.

Priorités du Programme de Réussite Educative dégagées du diagnostic partagé par le Comité de Pilotage

1. Renforcer la prise en charge d'enfants souffrant de difficultés de santé
2. Prévenir au plus tôt les difficultés sanitaires, économiques et sociales
3. Prévenir les conduites à risques et les comportements préoccupants
4. Proposer un accompagnement des parents afin de renforcer la collaboration, les principes de coéducation pour améliorer leur implication dans le parcours éducatif de leur(s) enfant(s).

Une Equipe Pluridisciplinaire de Soutien (EPS)

Pour mener à bien ce PRE, une équipe pluridisciplinaire de soutien a été constituée. Elle regroupe des professionnels complémentaires des domaines de l'éducation, de la santé, du social et de l'animation. L'EPS a pour mission d'analyser la situation de chaque enfant et de faire bénéficier au référent, des regards croisés permettant l'élaboration d'un parcours de Réussite éducative adaptée.

Comment saisir le PRE ?

1. Les parents ou des professionnels repèrent un enfant, un jeune qui présente des signes de fragilité.
2. Une première rencontre a lieu en présence de la famille avec le référent de parcours.
3. Présentation de la demande en équipe pluridisciplinaire de soutien qui évalue et élabore des réponses adaptées.
4. Proposition du programme d'actions à la famille et contractualisation si accord.
5. Mise en œuvre du Parcours de Réussite Éducative.
6. Évaluation des actions proposées, réalisée avec les parents et les professionnels partenaires.



Martine BUVAL, Stéphane PONCELET, Audrey BERET

La confidentialité

Les intervenants du PRE et les partenaires participant aux équipes pluridisciplinaires respectent le principe de confidentialité inscrit dans une charte signée de tous.

Le rôle des parents

Les parents sont les acteurs essentiels du Programme de Réussite Éducative, partenaires et bénéficiaires, ils sont associés dès le début à la démarche de réussite éducative. Leur accord est nécessaire pour l'orientation de leur enfant vers le dispositif et la mise en œuvre des actions.

Quelles réponses et quelles actions ?

Des actions individuelles et collectives dans les domaines suivants :

- soutien à la parentalité,
- relations enfant/parent/école,
- prévention santé : accompagnement et orientation vers les structures de soins, conventions avec les professionnels de santé, suivis psychologiques.
- loisirs, sport et culture
- Accompagnement à la scolarité : suivi individuel, action thématique de prévention, remobilisation scolaire, projet professionnel, recherche de stage et formation professionnelle.

Les réalisations concrètes du PRE à la Caisse des Ecoles :

- 20 enfants sont actuellement pris en charge.

L'essentiel des actions menées s'articule autour de partenariats d'une part, avec l'association EMERGENCE PRO du Robert, sur « l'accompagnement scolaire » et « le soutien à la parentalité », d'autre part, sur des accords avec des professionnels de la santé (dentiste, médecin, psychologue, clinicien.).

Le dispositif a également été présenté à plusieurs organismes, dans le but de conclure de nouveaux partenariats.



Le numérique dans nos écoles



11



Présent aujourd'hui dans tous les domaines de l'activité humaine, le numérique s'installe comme un facteur déterminant de l'évolution des modes de vie, professionnels, privés, individuels et collectifs. Le comportement de chacun d'entre nous s'en trouve ou s'en trouvera modifié, de même que nos façons de penser, de percevoir et de partager le monde dans lequel nous vivons.

L'école ne peut rester spectatrice de ces transformations, elle se doit de favoriser la réussite de tous les élèves et de les préparer à être des citoyens éclairés en mesure de maîtriser les opportunités et les risques de la société numérique. La Ville accompagne le déploiement de ces usages éducatifs dans ses 13 écoles. La Ville soutient des projets des établissements scolaires en s'assurant que les moyens et outils mis à disposition des élèves soient toujours fonctionnels et qu'ils évoluent avec leur temps.

La Ville du Robert a anticipé l'avènement et les mutations numériques

Dès 1999, les premières infrastructures numériques, voyaient le jour (exemple : le Relais d'Information Multimédia et Internet (RIMI) géré par l'Office Municipal de la Culture et des Loisirs du Robert) ainsi que d'autres locaux avec des connexions Internet.

En 2003, les installations informatiques se généralisent grâce à la volonté du Conseil Municipal au sein des 13 établissements scolaires de la Ville.

Face à l'évolution des nouvelles technologies, la Ville décide de faire des investissements afin d'améliorer son parc informatique tant au niveau des écoles que des services. Elle a procédé aux opérations suivantes :

- Réparation et mise à niveau de toutes les installations réseau existantes
- Remplacement du parc informatique complet des écoles (ordinateurs et imprimantes)
- Mise à disposition d'une « classe numérique* » à l'école Léo Adélaïde de Fonds Brûlés et à l'école Robert Platon de Duchesne. Coût d'investissement pour ces deux écoles : 92 500 €.

Où en sont nos écoles Robertines aujourd'hui en matière de numérique ?

Il y a une volonté politique de mettre en place un partenariat fort en accompagnant l'Education Nationale sur les projets numériques. Aujourd'hui, toutes les écoles de la Ville possèdent un espace multimédia dédié aux élèves et des outils numériques (ordinateurs fixes ou portables, Internet ...) pour se familiariser avec les technologies de l'information.

D'autres « classes numériques* » verront bientôt le jour dans les écoles suivantes : école Victor Jean-Michel de Chapelle-Villarsen, école Edgard Labourg de Four à Chaux, école Robert Platon de Duchesne, école Léo Adélaïde de Fonds Brûlés et l'école Hector Sainte-Rose de Mansarde.

Depuis septembre 2015, un technicien informatique municipal est affecté à la maintenance et au suivi des installations informatiques dans les écoles.



Jean-Michel DEGASSE informaticien

La Ville du Robert investit dans le domaine de l'Education et fait preuve de beaucoup de réactivité dès qu'il s'agit d'améliorer les conditions d'apprentissage de nos enfants et élèves ; domaine dans lequel le numérique est devenu incontournable.

- La classe numérique telle qu'elle est installée dans les écoles, est un ensemble mobile constitué de tous les éléments et outils informatiques pouvant permettre à un groupe d'élèves accompagnés de leur professeur, de mener à bien un cours, une présentation, une activité, assistés de manière numérique. Elle se compose en général d'ordinateurs ou de tablettes, d'un vidéoprojecteur, d'une interconnexion réseau et Internet, d'une valise de rangement pour l'ensemble et d'outils pédagogiques pouvant administrer et sécuriser le dispositif.

Programme de la Fête Patronale du Robert du 20 au 27 août 2017

VILLE DU ROBERT

DIMANCHE 20 AOÛT 2017

POUR UNE BONNE ADÉQUATION
ENTRE NOTRE MODE DE VIE
ET NOTRE ALIMENTATION

SPORTS

06h00 à 17h00 : **SPORT EN FOLIE**

RANDONNÉE PÉDESTRE - départ bord de mer, RDV à 06h00
organisée par OSONS DECOUVRIR - INFOS : 0696 24 55 94

TOURNOI DE HAND BALL au hall des sports de Mansarde
organisé par l'ARSENAL à partir de 15h00.

10h00 à 12h00 : **VAK GYM FITNESS**

organisé par la direction des sports du Robert sur la place du
22 Mai avec RICHARD - INFOS : 0596 65 35 82

14h00 : **TRIATHLON (Natation, Vélo, Course)**

organisé par l'association JC231 avec la collaboration de la
direction des sports de la ville du Robert
**DISTANCE M Individuel / DISTANCE M Relais / DISTANCE XS
DUATHLON** pour les 6 à 9 ans / **DUATHLON** pour les 10 à 13 ans
INSCRIVEZ-VOUS AU 0696 017.015 / 0696 245.906

A l'occasion de cette journée sportive, découvrez les nouveaux
espaces sportifs et de santé à : **Pointe Lynch, Place des ananas au
Vert-Pré, Bord de mer (places du 22 Mai et des cités unies)**

VENDREDI 25 AOÛT 2017

SANTÉ / BIEN ÊTRE

08h00 à 13h00 : **VILLAGE SANTÉ**

Rencontrez les professionnels : Diabète, Don
d'organe, Hyper tension, Obésité, prévention contre
les moustiques et les rongeurs - au bourg

16h30 à 18h30 : **SHOW CULINAIRE DE TATIE MARYSE**

La bloggeuse livre ses secrets de cuisine au marché
du bourg - Dégustation à la fin du show

19h00 à 21h00 : **CONFÉRENCE DE SYLVIA ELOIDIN**

au marché du bourg
Thème : "l'hygiène alimentaire " Halte au surpoids et à
l'obésité ... dans nos assiettes"

SAMEDI 26 AOÛT 2017

ENTRE TERRE ET MER

08h30 à 12h00 : **PORTES OUVERTES AU**

CENTRE NAUTIQUE Félix Mérine
Découverte des activités nautiques
de la ville avec de l'initiation et la
possibilité de s'inscrire.

15h00 à 17h00 : **RALLET NAUTIQUE**
yoles, optimist, fun board, cata, aviron

19h00 à 23h00 : **PÉYI MIZIK**

RAL DE HAUTE TAILLE avec l'ASCLR
au marché

MOMAN BÈLÈ avec l'ASCLR
au kiosque de la place des cités unies

DÉMONSTRATION DE SALSA / KIZOMBA
avec **SALSA VERDE** kiosque de la fontaine

SHOW DE DANSE URBAINE avec **AS CREW**
Kiosque - place du 22 Mai

DANSE TRADITIONNELLE avec **LE BALLET
ARC EN CIEL** kiosque - place du 22 Mai

DIMANCHE 27 AOÛT 2017

MIZIK

08h00 : **MESSE SOLENELLE**

à l'église du Robert
09h30 : **DÉPÔT DE GERBES**
au monument aux morts

09h45 : **DÉFILE**

Les associations, le conseil municipal et
les personnalités accompagnés des
groupes de rues de la ville

11h00 : **ALLOCUTIONS**
au hall des sports de Mansarde

16h00 : **COURSE PÉDESTRE 5KM**
organisée par **LA RENOVATION**
INSCRIVEZ-VOUS AU 0696 19 89 99

PODIUM - place des Cités Unies

18h00 à 19h00 : **SHOW MODE**
Défilé de mode avec **GIGI**

20h00 à 23h00 : **CONCERT LIVE**
avec **TANYA SAINT VAL, MARCÉ, ÉMILE
NAROYANIN, RIDDLA et PRINCESS LOVER**
accompagnés par le groupe de Yannick
Comsel and Friends.

FÊTE PATRONALE DU ROBERT

DU 20 AU 27 AOÛT 2017



INFOS : Service culturel 0596 67 73 23 - www.ville-robert.fr



Jeunesse

Le service *jeunesse*

Localisé à l'ex Hôtel du Miramar, à Pontalery, le service Jeunesse est un des pôles de la Direction des sports de la jeunesse et de la Vie Associative. Il participe à l'épanouissement des jeunes à partir de 11 ans. C'est un acteur socio-éducatif qui encourage les prises de responsabilité et propose des espaces d'expression à la jeunesse. L'équipe d'animation est composée d'un responsable, Monsieur Serge GAUDY titulaire du Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire du Sport et d'une animatrice jeunesse Madame Elodie JUMEAU titulaire du BAFA.

Missions :

- Favoriser l'engagement et les démarches participatives de jeunes
- Œuvrer pour la paix sociale du territoire et transmettre des valeurs citoyennes
- Encourager les jeunes à intégrer les règles de la vie collective
- Initier les jeunes à la réflexion et aux débats de société
- Etre à l'écoute, et accompagner les jeunes dans leurs projets et leurs problématiques
- Proposer des actions d'animation et de prévention
- Coordonner le conseil de jeunes

Plan d'action du service jeunesse :

- **La MIX PARTY** : Concours de DJ, mis en place par le Conseil Local des Jeunes du Robert (CLJR) en avril 2017, au Vert Pré
- **Le tournoi MULTISPORTS** : Tournoi de foot et de basket pour les jeunes de 10/14 ans, mis en place par le CLJR en juillet. 130 filles et garçons participent à cette manifestation.
- **Le MEGAMIX** : Tournoi de foot, basket et hand, en août sur la place du 22 mai, plus de 200 participants pendant 8 jours, lors de la 19e édition en 2016,
- **Actions de prévention** : Journée Mondiale de Lutte contre le SIDA en partenariat avec Action Sida Martinique et AIDES Martinique.

Coordination du *Conseil Local des Jeunes du Robert (CLJR)*

Le Conseil Local des Jeunes du Robert s'inscrit dans le cadre de la politique municipale de concertation avec la jeunesse. Véritable lieu d'apprentissage de la démocratie, il permet aux jeunes de s'investir activement dans la vie locale, et ainsi développer des valeurs citoyennes. Les jeunes peuvent y faire des propositions, et mener des actions concrètes en direction de leurs pairs. Il est constitué de 36 conseillers âgés de 11 à 18 ans. Ils sont élus dans les trois collèges (collèges Paul Symphor, Robert III de Pontalery et Constant Leray du Vert Pré) de la ville pour un mandat de 3 ans et se réunissent 2 fois par mois.

Missions des membres du CLJR

- Mettre en avant les idées des jeunes pour la réalisation de projets
- Formuler des propositions au Conseil Municipal
- Favoriser la participation des jeunes à la vie locale
- Faciliter le dialogue entre jeunes et adultes
- Permettre l'accès des jeunes à la citoyenneté

Activités du CLJR

- Elaboration et conduite de projets jeunesse sur le territoire
- Rencontres à thèmes avec d'autres conseils de jeunes
- Représentation des jeunes lors de cérémonies protocolaires



Serge GAUDY, responsable du service jeunesse et
Elodie JUMEAU, animatrice du service jeunesse



Tournoi Multisports



Mix Party



Sidaction



Mégamix





Droit d'expression des groupes politiques du Conseil Municipal

L'article L. 212-27-1 du Code Général des Collectivités territoriales précise : « Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale ».

**VOTRE
PUB
ICI !**

**Vous êtes
une entreprise,
vous souhaitez
mettre un encart
publicitaire sur
les supports de
communication
(Application mobile,
Bulletin municipal,
Site internet,
Réseaux sociaux)
de la Ville du Robert,
C'EST POSSIBLE !**

**Renseignements
et tarifs :
Service Relations
publiques et
logistique
Tél. 05 96 68 68 19**

**E-mail :
relationspubliques@ville-robert.fr**

14

Libre expression

Le groupe « Le Robert qui gagne »

Le Robert, le 05 juillet 2017

Chères Electrices,
Chers Electeurs du Robert.

Par cet article et par le biais du journal communal, je vous informe que je ne siégerai plus au Conseil Municipal du Robert et ce à compter du 1^{er} octobre prochain 2017.

Je n'ai pas pour habitude de démissionner, mais ne faisant partie d'aucune commission, en application stricte de la loi électorale française déclinée par le Maire en place, je ne peux me contenter d'être figurant.

Je risquerai certainement de décevoir celles et ceux qui m'ont fait confiance et avaient porté leurs suffrages sur mon nom et ceux de mes colistiers, mais comme vous avez pu le constater à l'occasion d'un scrutin intermédiaire, le parti auquel j'appartenais depuis 1992 a estimé plus judicieux de nouer d'autres alliances sur lesquelles on peut s'interroger. Le résultat vous le connaissez !!!

*Au revoir et non Adieu.
Très bonnes vacances à tous.*

Lucien SAINTE-ROSE

Le groupe « L'Union des Forces Robertines »

Chers administrés,

Contrairement aux autres territoires des Antilles et de la Guyane, la Martinique n'a donné aucun député à la majorité présidentielle, pourtant progressiste.

Deux députés siègent avec des communistes ; deux autres avec la nouvelle gauche : groupuscule rescapé du naufrage des socialistes mené par Benoît Hamon.

Par conséquent nous devons nous attendre à ne pas avoir de considérations particulières de la part du gouvernement.

Pourtant, au Robert, nous avons plus que jamais besoin de développement économique et de solidarité sociale.

Nous avons besoin de sortir de l'immobilisme qui semble frapper notre ville et de nous mettre en marche pour construire, unis et fraternels, le progrès ; et ceci dans le respect des personnes et de la démocratie républicaine.

Voilà pourquoi nous avons pris la décision de rejoindre La République En Marche tout en restant des progressistes de droite : car vous l'avez compris le Président Emmanuel MACRON rassemble la droite et la gauche pour travailler ensemble à la réussite de notre pays.

L'Union des Forces Robertines est en marche depuis longtemps, avec un vrai projet pour le Robert : le transport et le développement économique de notre ville sont aujourd'hui des obligations vitales.

Les temps changent et nous avons aussi besoin, au Robert, d'un changement constructif.

Nos valeurs restent les mêmes : la loyauté, la solidarité et le respect.

Nos attitudes également sont plus que jamais à l'ordre du jour : L'écoute, la disponibilité et l'efficacité au service du peuple.

Pour finir et parce que nous devons clarifier les choses à la demande de nos administrés :

Pendant la campagne des législatives, nous avons vu l'un de nos membres quitter notre groupe pour se rapprocher du PPM ; c'est sa liberté et nous en prenons acte.

Mais nous avons entendu de sa propre bouche, et lu sur sa page facebook, des invectives inacceptables sur notre chef de file ; ce que nous condamnons avec la plus grande fermeté.

Il a choisi de ne plus faire partie de notre groupe, c'est son droit.

Nous, nous continuons à avancer et à travailler pour le Robert, comme nous le faisons depuis 10 ans : c'est notre privilège.

Et avec vous, nous irons encore plus loin.

Pour l'Union des Forces Robertines, Chantal MAIGAN



La 5^{ème} édition du Salon Sports, Culture et Loisirs sera l'occasion pour une quarantaine d'associations du Robert présentes de montrer et de proposer aux visiteurs un large panel d'activités existant sur le territoire. La présence d'un médecin sur place pour la délivrance de certificats médicaux est sans nul doute un plus apporté aux parents. Et surtout, ces activités sportives, culturelles et de loisirs sont des solutions pour occuper sainement petits et grands.

VILLE DU ROBERT

Sam
02
SEPT 2017

SALON

5^{ème} édition

sports, culture et loisirs



08h30 - 12h30 au Hall des sports de Mansarde du Robert

Munissez-vous, en plusieurs exemplaires, des pièces communément demandées :
2 photos, 1 certificat médical, 1 attestation d'assurance extrascolaire
Présence sur place d'un médecin pour la délivrance de certificats médicaux payants

entrée gratuite



Direction des Sports, de la Jeunesse et
de la Vie Associative de la Ville du Robert
Tél : 0596 65 35 82 - Email : directiondesports@ville-robert.fr

www.ville-robert.fr





Mix Party au Vert-Pré - avril 2017



Emission le Jour du Seigneur - avril 2017



Vernissage de l'exposition «Liberté» à l'OMCLR - mai 2017



Challenge de La Rénovation - mai 2017



Mois du Sport - mai 2017

L'animation de la Ville en images



VILLE DU ROBERT



Ballet de haute taille au marché



Tournoi de football - mai 2017



Cross du Collège Paul Symphor - mai 2017



Le Ballet Exotic du Robert



Bèlè ti manmay à Lestrade - mai 2017



Commémoration de l'abolition de l'esclavage - mai 2017



Shèlèbè et Nostaljik Band



Fête des voisins à Moulin à Vent - mai 2017



La balle ovale - juin 2017



Soirée théâtrale à l'OMCLR

Directeur de publication : Alfred MONTHIEUX
Ont participé à la rédaction : Fred Miram Marthe Rose - Marius Henri - Mireille Jean Marie - Eddy William - Hervé Fibleuil - Gladys Craspag - Hélène Rabout - Dina Nicolas - Corinne Loutoby - Christophe Barclais - Serge Gaudy - Loïc Luscap
Coordination : Eddy William - **Conception et correction :** Commission Communale de Communication et Cabinet du Maire
Crédit photos : Eddy William - Fred Miram-Marthe-Rose - Jean-Michel Degasse - Kevin Jean-Marie Marie-Luce
Mise en page et impression : Caraïb Ediprint - **Tirage :** 10 000 exemplaires

Date de parution : Juillet 2017
rue Vincent Allègre 97231 Le Robert - Tél. 05 96 65 10 05

Retrouvez la ville du Robert sur :

